

## ADMINISTRATION

### AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES ET ÉTABLISSEMENTS SOUS TUTELLE

AFSSAPS  
Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé

**Décision DG n° 2010-201 du 8 octobre 2010 portant nomination au groupe de travail sur les recherches biomédicales portant sur les produits cosmétiques et sur l'évaluation de la sécurité des produits solaires, à l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé**

NOR : SASM1030926S

Le directeur général de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé,  
Vu le code de la santé publique, et notamment les articles L. 5311-1, R. 5131-3 et D. 5321-7 et suivants ;

Vu l'arrêté du 16 août 2010 portant nomination à la commission de cosmétologie prévue à l'article R. 5131-3 du code de la santé publique ;

Vu la décision DG n° 2010-200 du 8 octobre 2010 portant création à l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé d'un groupe de travail sur les recherches biomédicales portant sur les produits cosmétiques et sur l'évaluation de la sécurité des produits solaires,

Décide :

#### Article 1<sup>er</sup>

Sont nommées membres du groupe de travail sur les recherches biomédicales portant sur les produits cosmétiques et sur l'évaluation de la sécurité des produits solaires les personnalités scientifiques dont les noms suivent :

M. BEANI (Jean-Claude) ;  
Mme DRENO (Brigitte) ;  
Mme GEORGE-VICARIOT (Marie-Noëlle) ;  
M. JEANMOUGIN (Michel) ;  
M. LATTES (Armand) ;  
M. LEPOITTEVIN (Jean-Pierre) ;  
M. MANEL (Jacques) ;  
Mme MIELCAREK (Christine) ;  
Mme PECQUET (Catherine) ;  
M. REVUZ (Jean).

#### Article 2

M. BEANI (Jean-Claude) est nommé président du groupe de travail.

#### Article 3

La directrice de l'évaluation de la publicité, des produits cosmétiques et biocides est chargée de l'exécution de la présente décision, qui sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de la santé.

Fait à Saint-Denis, le 8 octobre 2010.

*Le directeur général,*  
J. MARIMBERT